

Conseil communautaire
23 octobre 2009
Hommage de Jean-Marc Ayrault
Président de Nantes Métropole
à Jean-Joseph Régent

Avant d'ouvrir cette session du conseil communautaire, je vous invite à bien vouloir vous lever afin de rendre un dernier hommage à Jean-Joseph Régent qui nous a quittés le 7 août dernier.

Je me tourne tout d'abord vers sa famille, ses parents et ses très nombreux amis qui sont présents ce matin, afin de leur témoigner mon attachement personnel à la mémoire de Jean-Joseph Régent, celui de l'ensemble du conseil communautaire, des anciens élus et collaborateurs de Nantes Métropole et des membres du Conseil de développement présents ce matin.

C'est avec émotion que nous saluons aujourd'hui le riche parcours de vie d'un véritable humaniste.

Profondément Nantais, conjuguant sans cesse action, réflexion et optimisme, Jean-Joseph Régent était riche de son expérience de chef d'entreprise avec la création, en 1953, de la société Ouest-Assainissement devenue SOAF.

Jean-Joseph Régent a mis cette expérience au service de l'intérêt général et du développement de notre territoire en devenant un acteur incontournable et de premier plan de l'histoire économique, sociale, culturelle et environnementale de notre métropole nantaise et plus largement de la métropole de l'estuaire de la Loire.

C'est avec passion et dans le souci permanent que chacun puisse exprimer ses talents, son savoir-faire et son ambition, que Jean-Joseph Régent s'est engagé dans l'action publique en acceptant de nombreuses responsabilités qui ont contribué au développement de notre territoire.

En tant que président de la Chambre de commerce et d'Industrie, de président du port autonome, il a montré sa volonté de mise en dialogue et de mise en réseau des compétences des acteurs locaux en fondant l'Association communautaire de l'estuaire de la Loire (ACEL), l'Association des entreprises de l'estuaire de la Loire, et le Pôle de recherche et d'innovation de Nantes (PRIN).

Président de la Fédération nationale des industries du béton, membre du comité directeur du Plan construction, chargé de mission auprès du préfet de la Région des Pays de la Loire au moment du lancement de l'étude de l'aéroport Notre-Dame des Landes, président, enfin, de la Nantaise d'Habitation et de

nombreuses sociétés dans les domaines de l'énergie et de l'environnement, Jean-Joseph Régent fut un véritable visionnaire de l'avenir de notre territoire.

Cette vision s'est incarnée dans l'Institut Kervégan qui depuis 33 ans réunit des hommes et des femmes de tous horizons, aux parcours variés et parfois atypiques, de toutes sensibilités politiques mais désireux de faire progresser notre métropole.

En impulsant, en débattant sans cesse, Jean-Joseph Régent a démontré que le développement de notre métropole ne relevait pas que des schémas traditionnels de l'économie, mais d'un tout mêlant l'économie, la politique, la cohésion sociale, l'environnement et la culture. Car président de la société des amis du musée des beaux arts, Jean-Joseph Régent était un amateur éclairé d'art contemporain, un esthète, peintre, sculpteur et cuisinier.

Jean-Joseph Régent était un entrepreneur, un intellectuel, un dirigeant animé par l'esprit de liberté et de volonté.

Au regard de ce parcours hors du commun, c'est naturellement que je lui ai proposé, en 1996, la présidence de la conférence consultative de l'agglomération, devenue le Conseil de développement. Il en a fait un outil de réflexion collective de référence nationale. Nourri de ses ouvrages et de ses réflexions personnelles sur la démocratie participative, sur la place du

citoyen, il nous a donné des clefs pour ouvrir l'horizon du futur et des outils pour dessiner la réussite de notre métropole attractive et solidaire.

Au fil des ans, j'ai pu apprécier la profondeur de cet homme chaleureux et profondément humain qu'était Jean-Joseph Régent, son exigence et sa générosité, son attention aux autres et son souci de transmettre ses expériences aux nouvelles générations. Au fil des années, de vrais liens de confiance et d'amitié s'étaient tissés entre nous. Aujourd'hui, je pense à lui et à l'héritage qu'il nous laisse, à ce qu'il m'a apporté et à ce qu'il nous a apporté collectivement. La volonté qu'il a eu de rester jusqu'au bout de sa vie un citoyen actif et utile à la société est pour nous un exemple.

En souvenir de ce grand Nantais dont la mémoire et l'œuvre appartiennent désormais au Panthéon de Nantes, en hommage à son engagement et à son dévouement pour notre pays, notre métropole et nos concitoyens, je vous demande de bien vouloir respecter une minute de silence.